Le sang jaillit de la blessure reçue par Mme Vandendaele, mais cela n'arrêta pas l'assassin qui n'en frappa que plus fort.

Aux cris poussés par la victime, un voisin, M. Glorieux, cabaretier, accourut et mit le meurtrier en fuite. Lalau descendit en chemise dans la rue et c'est dans cet état qu'il fut conduit au dépôt.

Lalau travaillait depuis quelque temps au peignage Vinchon, à l'Epeule, mais il y a une quinzaine de jours, étant en état d'ivresse il insulta grossièrement son patron. Il fut congédié.

Mme Vandendaele, quoique très pauvre, eut pitié de l'ouvrier et lui déclara qu'elle le logerait jusqu'à ce qu'il eut trouvé de l'ouvrage.

Mais Lalau ne fut pas reconnaissant envers Mme Vandendaele et ayant su qu'elle avait fait un petit héritage, il résolut de s'en emparer et c'est dans ce but qu'il frappa sa propriétaire.

Lalau est condamné à un an de prison et 16 francs d'amende.

Condamnations diverses. — Jean-Baptiste Neveu, 20 jours de prison pour rébellion et outrages ; Edouard Boquet, 8 jours de prison pour coups ; Charles P..., 3 jours de prison pour coups ; Mélanie Boutillier, 8 mois de prison pour vol ; François Favorel, 1 mois de prison et 10 francs d'amende pour coups et ivresse ; Marie Pougette, 15 jours de prison pour outrages.

MAITRE POINTU.

NORD

L'archevêque de Cambrai. — Parmi les personnages de distinction reçus vendredi à la présidence par M. Carnot, notre correspondant de Paris nous signale S. G. Mgr Thibaudier, le nouvel archevêque de Cambrai.

Mouchin. — Le brigadier, le sous-brigadier Mortreul et le préposé Manche, de la brigade de Mouchin, ont saisi dans un champ, 322 kilogs de tabac étranger, qu'on y avait cachés.

Horrible crime à Ariche. — Mercredi dernier, à midi, la jeune Léontine Jacmaint, jeune enfant de neuf ans et demie, revenait de Monchecourt, village situé à 4 kilomètres d'Aniche et d'Auberchicourt.

Habitant une maison sise dans les champs, à quelques centaines de mètres du village, Léontine Jacmaint, allait arriver à sa demeure, lorsqu'elle rencontra un individu de 17 à 20 ans, qui, pour lier conversation avec elle, lui demanda la route de Monchecourt.

Au lieu de prendre cette route, l'individu marcha côte à côte avec la jeune fille, faisant mine de causer.

Arrivé vis-à-vis d'un champ de blé, il s'empara de la petite Jacmaint.

Aux cris poussés par l'enfant, il répondit par quelques coups de poing derrière la tête, lui mit son mouchoir sur la bouche pour étouffer ses cris, la chargea sur ses épaules et la transporta une cinquantaine de mètres, pour se trouver au milieu du champ de blé et y accomplit un horrible forfait.

La vie de l'enfant est en danger.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

La jeune fille, quoique atteinte d'une forte fièvre, a pu donner le signalement du monstre qui a pris la fuite :

Veste et pantalon de toile bleue, 17 à 20 ans, assez maigre, yeux bruns, pieds nus, taille moyenne.

Bachy. — François Mathieu, âgé de 56 ans, a été trouvé pendu dans une chambre au premier étage, à un porte-manteau ; il était depuis une dizaine d'années atteint d'aliénation mentale.

BELGIQUE

Mouscron. — *Nécrologie.* — Jeudi, à sept heures et demie du soir, est mort paisiblement M. Gaston Willaert, âgé de 34 ans, notaire à Mouscron depuis environ trois ans.

Homme de foi robuste, catholique pratiquant, notaire distingué et par son intelligence et son intégrité, ami sincère et dévoué, M. G. Willaert laisse dans toutes les classes de la société mouscronnoise de profonds regrets. Ses adversaires politique même rendent hommage à l'amabilité de son caractère et à la droiture de ses sentiments et de ses opinions.

Ses funérailles auront lieu à l'église St-Barthélemy, lundi prochain 17 courant à 9 h. 1/2 du matin et l'enterrement se fera le même jour dans l'après-midi au cimetière Ste-Madeleine à Courtrai. Les absoutes seront données à l'église Saint-Roch.

— Pendant la journée de jeudi des voleurs qui sont restés inconnus se sont introduits chez Mme veuve Esprit, rue de Menin, et ont enlevé une somme de 50 francs.

— Henri Vacharie, âgé de 16 ans, domicilié à Roubaix, a été surpris, à Rollegbem, en compagnie d'un autre individu, commettant un vol de lapins; il a été aussitôt arrêté par la gendarmerie et conduit à la prison de Courtrai où il a été écroué.

— Plusieurs procès-verbaux viennent d'être rédigés par la gendarmerie à charge de Désiré Mestdag, de Luingne, pour coups et violences.

Courtrai. — Un déplorable accident vient d'arriver au moulin à vapeur de MM. Devos et Vandevenne : un meunier, habitant Heule, domestique d'un client et habitué à venir au moulin, le nommé Constant Nollet, s'étant trop approché d'une courroie attachée à l'arbre de transmission a été saisi et, malgré l'arrêt presqu'immédiat de la machine, a été horriblement mutilé. La mort a été instantanée.

— M. Caullet, vicaire à Lisseweghe, est nommé chapelain du cimetière Courtrai.

Le suicide de M. Pierre Romboux, avocat et conseiller communal, à Huy. — La ville de Huy a été marquée vendredi après-midi par un événement tragique. Vers une heure 1/2 de relevée, M. Pierre Romboux, avocat et conseiller communal à Huy, s'est précipité, au quai de Récollets, dans les eaux de la Meuse, très profonde en cet endroit. Son cadavre a été repêché, vers 3 heures, à l'écluse des Malades.

La cause du suicide de M. Pierre Romboux est connue de tout le monde et est attribuée à des embarras d'argent.

A Heyst-sur-Mer. — L'état sanitaire de Heyst-sur-Mer est aussi parfait que possible. Sur une population de 2,400 habitants, on ne compte qu'*un seul* malade, miné par le cancer.

◆

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 14 juin.* — Julia Pollet, rue Desaix, 41. — Gustave Barbieux, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Boussemart. — Marguerite Vandenberghe, rue de Fontenoy, cour Denaïs, 9. — Marguerite Delemarle, rue Casimir Perrier. — Pierre Decourcelle, rue de l'Hommelet, impasse Mulliez. — Edmond Tiberghien, rue Saint-Joseph, 38. — Marie Michon, rue Saint André, 7. — *Déclarations de décès du 14 juin.* — Marie Toui, 17 ans, encaisseuse, rue des Longues-Haies, 85. — Marie Vandendriessche, 37 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, cour St-Joseph. Louis Vandendriessche, 57 ans, cabaretier, rue des Sept-Ponts, 52. — Ferdinand Mathon, 60 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. Clémence Deschamps, 39 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Alfred Lecomte, 35 ans, tisserand, rue de l'Hommelet, cour Ferret. Jean Tock, 1 an, rue Stephenson, 10.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 14 juin.* — Louis Grimonprez, rue du Moulin-Fagot. Claude Cordier, rue de la Blanche-Porte. — Gustave Delcroix, rue du Collège. — Emile Vandewalle, rue Famelaert. Louis Liétard, rue du Petit-Village. Marie Desplechin, rue du [illegible]. — Marie Cruquenaire, rue Neuve-de-Roubaix. [illegible] — Marie Wittendal, rue Pré [illegible]. Hélène Booghaerts, rue des [illegible]. — Auguste Vanseyeren, rue de l'Abattoir. — Marie Barbion, au Virolois. — Céline Lecoutre, rue du Jambon. — Eugénie Beaucarne, à l'Esplande. Grégoire Grimonprez, à la Croix-Rouge. — Marie Deman, rue de la Chapelle. — *Déclarations de décès du 14 juin.* Alice Busschots, 5 mois, rue des Cinq-Voies. — Louis Duriez, 72 ans, propriétaire, rue G... — Lucien Vanhoutte, 2 ans 10 mois, rue de l'Esplanade. — Hippolyte Bondroit, 8 ans 9 mois, au Virolois. — Rosalie Watteau, 53 ans 7 mois, rue de Gand.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 1er au 14 juin.* — Marie Catteau, le Caillou. Jules Richard, la Vallée. — Marie Lesaffre, rue de Bousbecque. — Albert Lemay, la Longuecourt. — Henri Pronvost, le Gavre. — Paul Bary, rue de Bousbecque. — *Mariage.* — Louis Bernard, 26 ans, et Elise Dhalluin, 20 ans, tous deux célibataires, ouvriers de filature, domiciliés à Linselles. — *Déclarations de décès du 1er au 11 juin.* — Cécile Ferlin, 41 ans, le Gavre. — Isidore Duquesne, 75 ans, rue de Bousbecque.

WILLEMS. — *Déclarations de naissances du 19 mai au 9 juin.* — Bon-Joseph Prety, route de Lannoy. — Albert Vanwalleghem, hameau de Mouscron. — Alphonse Pottier, rue Fabiens. — Julia Béghin, rue Bon Conseil. — Augustine Desprets, hameau de Mouscron. — *Publications de mariages.* — Louis Loquentes, 31 ans, tisserand, à Chereng, et Adèle Bénitier, 26 ans, journalier, à Willems. — Auguste Varoquier, 32 ans, garçon de magasin à Ronchin, et Rosalie Desmettre, 30 ans, sans profession, à Willems. — *Mariage.* — Auguste Varoquier, 32 ans, garçon de magasin à Ronchin, et Rosalie Desmettre, 30 ans, sans profession, à Willems.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 25 mai au 6 juin.* — Camille Vandemberghe, Tuquet. Angèle Vandemberghe, Tuquet. — Henri Vandestaele, rue de Courtrai. — Flore Allaert, Tête d'Orme. — Théophile Vanthournout, Bas-Voisinage. — Jules Parent, Chemin Croisé. Pierre Syssau, rue de Bolleghem. Armand Reyper, rue du Cimetière. — Albertine Carette, rue du Cimetière. François Debacker, Mont-à-Leux. Julienne Penez, cour Saint-Pierre. — Louis Liagre, Tuquet. Michel Buysse, Tuquet. — Georges Ferrant, Christ. — Jules Varasse, Bas Pichaux. — Céline Dujardin, Château. Théophile Depacy, Risquons-Tout. — Cyrille Vermeulen, Petit Cornil. Georgine Anquier, rue de la Station. — Laure [illegible], rue des Anges. — Philomène Dellisse, Bois de Chêne. Cyrille Vienne, Marlière. — Emile Roussel, rue de Menin. — *Mariages.* — Pierre Vanmarcke, 28 ans, né à Desselghem, et domicilié à Reckem, et Mathilde Dacaluwe, 22 ans, née à Albecke et domiciliée à Mouscron. Jules Lefebvre, 25 ans, cultivateur, né et domicilié à Néchin, et Clara Nys, 24 ans, née à Estaimpuis et domiciliée à Mouscron. Constant Maertens, 24 ans, né et domicilié à Mouscron, et Rosalie Lagache, 23 ans, née à Tourcoing, et domiciliée à Mouscron. — *Déclarations de décès du 26 mai au juin.* — Charles Cossement, 8 mois, Blanc-Pignon. Gustave Deruyck, 27 mois, route de Menin. — Ghyberlinck. Jeanne Moerman, 2 ans, cour Saint-Pierre. — Rosalie Decock, 81 ans, rue de Marlière. — Cyrille Rix. — Cyrille Missian, 59 ans, Risquons-Tout. Arthur Vandeburie, 2 ans, Risquons Tout. Angèle Duthoit, 5 ans, rue de Courtrai. — Marthe Delaigné, 40 ans 9 mois. Louisa Soete, 3 ans, Bornoville. Adolphe Leman, 3 mois, rue de Menin. Gaspard Dutilleul, 59 ans 10 mois, Mont-à-Leux. — Pierre Verschuere, 55 ans.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille VAN DEN DRIESSCHE-BOURGOIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, du décès de Monsieur Louis VAN DEN DRIESSCHE, veuf en premières noces de Dame Hortense MOULIN, décédé à Roubaix le 14 juin 1889, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 16 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Sept-Ponts, 42.

Les amis et connaissances de la famille de Madame veuve TONIE, marchande de marrons qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mlle Marie TONIE, décédée à Roubaix, le 14 juin 1889, à l'âge de 17 ans et 3 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 16 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Longues-Haies, 85.

Les amis et connaissances de la famille Théophile DE DEURWAERDER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Théophile DE DEURWAERDER, décédé à Croix, le 13 juin 1889, à l'âge de 35 ans et 7 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 16 courant, à 4 heures 1/2, en l'église de Croix. — *L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tonkin,* 25

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 17 juin 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Eugénie-Zélie LECROART, veuve de Monsieur Alphonse L'HERNOULD, décédée à Roubaix, le 10 juin 1888, dans sa 34e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi, 17 juin 1889, à 8 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Pierre-Joseph VAN GOETHEM, membre de la Confrérie du Saint-Sacrement, décédé à Roubaix, le 6 août 1838, dans sa 79e année, et de Dame Eugénie VANDENBROUCK, décédée à Roubaix, le 12 avril 1883, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu la lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église Sainte-Marie-Madeleine, à La Madeleine-lez-Lille, le mardi 18 juin 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Sophie SALEMBIER, veuve de Monsieur Floris DESPATURES, décédée à La Madeleine-lez-Lille, le 22 mai 1888, dans sa 87e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

L'affaire Hoyos

COUR D'ASSISES DE L'OISE

Audience du vendredi 14 juin 1889

Il est procédé à l'interrogatoire des témoins qui sont au nombre de 57.

Les renseignements les plus déplorables sont fournis sur le compte de l'accusé.

Les dépositions offrent peu d'intérêt et ne révèlent aucun fait nouveau.

Beauvais, 14 juin. — Le défilé des témoins continue ; les dépositions présentent peu d'intérêt, sauf celle de M. Metzinger, tailleur à Rambouillet, qui a reconnu, sur le cadavre de Baron, les vêtements faits par lui pour Hoyos.

Le docteur Fouchus a constaté, sur le bras d'Hoyos, des égratignures.

La foule a reconduit Hoyos en poussant les cris de : à mort !

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Béquet. — Bureaux à 7 h. 1/4. — Rideau à 8 h. 0/0. — Dimanche 16 juin. Une seule représentation de : LE BOSSU, drame en 5 actes et 10 tableaux, par Anicet Bourgeois et Paul Féval. — Ouvertures à grand orchestre. Chef : M. Th. Le Brun. — Tout enfant au-dessous de dix ans ne paiera pas d'entrée.

Prix des places ordinaire.

VARIÉTÉS

LE ROSSIGNOL

On a débité sur le compte du rossignol — c'est un sort commun à toutes les célébrités — les fables les plus invraisemblables, les légendes les plus bizarres. Pline rapporte que les fils de l'empereur Claude en avaient qui parlaient grec et latin ; ces oiseaux préparaient tous les jours de nouvelles phrases et même des phrases assez longues dont ils régalaient leurs maîtres. Plusieurs écrivains modernes entre autres Gesner, se prévalant de l'autorité de Pline ont renchéri sur le fantastique de ce récit : deux rossignols appartenant à un maître d'hôtellerie de Ratisbonne, passaient les nuits à converser en allemand sur les intérêts politiques de l'Europe, sur ce qui s'était passé, sur ce qui devait arriver bientôt et qui arriva en effet ; et préoccupé de rendre la chose plus croyable, l'auteur avoue que ces rossignols ne faisaient que répéter ce qu'ils avaient entendu dire à quelques militaires ou à quelques députés de la Diète qui fréquentaient la même hôtellerie.

On a prétendu encore que la vipère ou le crapaud exercent une telle fascination sur cet oiseau qu'il perd insensiblement la voix sous la fixité de leur regard et finit par tomber dans la gueule béante du reptile. Enfin, on leur attribuait des principes d'esthétique tellement inflexibles qu'on les accusait de tuer ou de laisser périr d'inanition ceux de leurs petits qui ne montraient point de talent pour le chant.

Comme les rossignols mâles passent toutes les nuits du printemps à chanter, les anciens s'étaient persuadés qu'ils ne dormaient point cette saison, conviction de laquelle ils avaient tiré cette conséquence que leur chair était une nourriture antisoporeuse et qu'il suffirait de mettre le cœur et les yeux d'un rossignol sous l'oreiller de quelqu'un pour lui procurer une insomnie. Le rossignol était devenu l'emblème de la vigilance. En observant de plus près les mœurs de l'oiseau, on s'est aperçu que dans la saison du chant il dort pendant le jour ; et non seulement il dort, mais paraît-il, il rêve et d'un rêve de rossignol, car on l'entend gazouiller et chanter à demi-voix.

Passé le mois de juin, le rossignol à l'état sauvage ne chante plus, il ne lui reste qu'un cri rauque, une sorte de croassement, on dirait un autre oiseau et il n'est pas surprenant qu'en Italie on lui ait donné un autre nom pendant cette période de mutisme. Les rossignols que l'on tient en cage, chantent pendant neuf à dix mois de l'année, et même chantent mieux que des individus en liberté. Il s'en faut de beaucoup cependant qu'ils soient insensibles à la perte de cette liberté, surtout dans les commencements, il en est qui se laisseraient mourir de faim pendant les sept ou huits premiers jours si on ne leur donnait la becquée, et se casseraient la tête contre le plafond de la cage si on ne leur attachait les ailes ; cependant à la longue la passion de chanter l'emporte et généralement moins de quinze jours après leur capture ils reprennent leur ramage.

Ceci n'est point d'ailleurs une règle absolue, certains individus ne s'accoutument jamais à la captivité, d'autres se mettent à chanter de toutes leurs forces après avoir été pris. Le chant des autres oiseaux, le son des instruments, les parfums, les accents de la voix humaine les excitent beaucoup ; ce ne sont point des auditeurs muets, ils se mettent à l'unisson et font tous leurs efforts pour éclipser leurs rivaux, pour couvrir toutes les autres voix et même tous les autres bruits. On prétend qu'on en a vu tomber morts aux pieds de la personne qui chantait ; un autre s'agitait, gonflait ses ailes et faisait entendre un gazouillement de colère toutes les fois qu'un serin qui était près de lui se disposait à chanter, il était venu à bout par ses menaces de lui imposer silence : la supériorité n'est pas toujours exempte de jalousie. C'est peut-être par une suite de cette passion de primer que ces oiseaux sont si attentifs à prendre leurs avantages à chanter dans un endroit résonnant ou bien à portée d'un écho.

Nous avons dit que le rossignol en cage chante pendant neuf à dix mois de l'année, il s'agit seulement ici d'individus pris jeunes et élevés en captivité ; encore est-il besoin de prendre certaines précautions pour obtenir ce résultat. « C'est dit Buffon un domestique d'humeur difficile et dont on ne tire le service désiré qu'en ménageant son caractère ; la gaieté ne se commande pas, encore moins les chants qu'elle inspire ; si l'on veut faire chanter le rossignol captif, il faut bien le traiter dans sa prison, il faut en peindre les murs de la couleur de ses bosquets, l'environner d'ombrage, de feuillages, étendre de la mousse sous ses pieds, le garantir du froid et des visites importunes ; en un mot il faut lui faire illusion sur sa captivité et tâcher de la rendre aussi douce que possible. »

Un rossignol adulte, pris au commencement du printemps chantera deux saisons par an, pendant les mois de mai et de décembre ; mais on pourra changer à son gré l'ordre de cessaisons en tenant l'oiseau dans une chambre rendue obscure par degrés tant que l'on veut qu'il garde le silence, et lui redonnant le jour aussi par degrés quelque temps avant le moment où l'on veut qu'il reprenne son chant. Le retour ménagé de la lumière joint aux autres précautions déjà indiquées aura sur lui les effets du printemps. Ainsi on pourra si l'on possède un assez grand nombre de ces vieux captifs et qu'on ait la petite industrie d'avancer ou de retarder le temps de la mue, jouir de leur chant toute l'année sans aucune interruption.

Les rossignols jeunes, élevés en cage, chantent quelquefois la nuit ; mais la plupart commencent à se faire entendre le matin sur les huit ou neuf heures dans le temps des jours courts et toujours plus matin à mesure que les jours croissent. Tous les rossignols ne chantent pas également bien ; il y en a même dont le ramage est si médiocre, que les amateurs ne les veulent point garder ; on a même cru s'apercevoir que les rossignols d'un pays ne chantaient pas comme celui d'un autre. Les curieux en Anglerre préfèrent ceux de la province de Sussex, comme ils préfèrent les pinsons de la province d'Essex et les chardonnerets de la province de Kent. Cette diversité de ramage dans les oiseaux d'une même espèce a été comparée avec raison aux différences qui se trouvent dans les dialectes d'une langue : il est difficile d'en assigner les vraies causes ; la plupart sont accidentelles.

Un rossignol entend par exemple d'autres oiseaux chanteurs, les efforts que l'émulation lui fera faire, perfectionneront son chant qu'il transmettra ainsi perfectionné à ses petits.

On a peine à croire qu'un chant aussi varié que celui du rossignol soit renfermé dans les bornes étroites d'une seule octave ; c'est pourtant ce que l'observation a démontré aux amateurs qui l'ont étudié. A la vérité, l'un d'eux, le docteur Remond a remarqué quelques sons aigus qui allaient à la double octave et passaient comme des éclairs ; mais cela n'arrive que très rarement et cela lorsque l'oiseau par un effort du gosier fait octavier sa voix comme une flûteur en forçant le vent.

E. AUSTIN.

◆

CHOSES ET AUTRES

Le petit Bob :

— Dis donc, monsieur, est-ce qu'il y avait un âne à la porte quand tu es entré ?

— Mais non, mon ami. Mais que ferait ici un âne ?

— Je ne sais pas ; mais Clara vient de dire, au moment où tu allais sonner ; « Tiens ! voici l'âne qui revient. »

⁂

Voyant affiché sur les carreaux d'un établissement de bouillon :

« Les prix ne seront pas augmentés pendant l'Exposition... »

Un aimable farceur a écrit en dessous, au crayon :

« Il ne le seront qu'après ! »

⁂

Le jeune Toto apprend les premières notions de musique.

Dernièrement, il interroge son père :

— Papa, qu'appelle-t-on une note d'agrément ?

— Mon enfant, ce n'est pas celle des fournisseurs.

BIBLIOGRAPHIE

La Semaine des Familles, revue universelle hebdomadaire, sous la direction de M. Gaston Feugère.

Sommaire du no 11 (31e année). — 15 juin 1889. — I. Les Illuminations à l'Exposition (gravure), par André Marsay. — II. Michel-Eugène Chevreul, par P. Mabille. — III. Causeries sur la Révolution française (suite), par Gaston Feugère. — IV. Histoire de l'Habitation à l'Exposition (gravure), par Oscar Havard. — V. Le Pupille de Maître Goldner, roman (suite), par J. de Rochay. — VI. Quatre Revenants, par H. Le Franc. — VII. Chronique, par Ariel. — Gravures : Les Illuminations à l'Exposition. — Histoire de l'Habitation à l'Exposition.

Abonnements : Un an, 10 fr. ; 6 mois, 6 fr. Un numéro franco, 25 cent. On s'abonne chez Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 863e livraison (15 juin 1889). — TEXTE : L'Epave mystérieuse, par Mme de Nanteuil. — Buffalo Bill, par Robert Cazin. — Le mousse de Portjiou, par Henri Meyer. — Le Palais des Colonies à l'Exposition universelle, par Louis Sévin.

DESSINS DE : Ed. Zier, Myrbach, etc., etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

AVIS IMPORTANT

Les journaux de Paris se sont beaucoup occupés de la célèbre méthode des verres combinés due à M. Nelson, l'éminent spécialiste pour les yeux, membre de la Société de Médecine de France. Nous engageons vivement toutes les personnes qui ont la vue faible, affaiblie, fatiguée, trouble, louche, etc., à rendre visite à ce savant qui obtient sans opérations ni remède, mais avec ses seuls verres combinés, les résultats les plus surprenants.

M. Nelson, 11, rue Le Peletier, à Paris. 19691d

L'époque des grandes chaleurs, pendant laquelle on recherche avidement les courants d'air frais, est précisément l'époque des névralgies dentaires. Le moyen simple et pratique de les prévenir, c'est l'emploi quotidien de l'*Elixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac* (Gironde), dont les propriétés sédatives et curatives sont aussi puissantes que le parfum en est suave et délicieux. Aussi le trouve-t-on dans toutes les bonnes maisons, tant à Paris qu'en province. Exiger l'antique cachet de l'Abbaye de Soulac.

A. SEGUIN, Bordeaux.

Elixir : 2, 4, 8, 12 et 20 fr.
Poudre : 1.25, 2 et 3 fr.
Pâte : 1.25, 2 fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes, ... et Merciers, etc. 19692d

CRÉDIT LYONNAIS

ROUBAIX, **2, rue de la Gare,** ROUBAIX
TOURCOING, 3 rue de l'Hôtel-de-Ville

Le **Crédit Lyonnais** ouvre des compte-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17984

LE MASSON
Dentiste-Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Beaucoup de jeunes gens sont étonnés de voir que les capsules de Santal du commerce ne donnent pas les mêmes résultats que celles de Midy. L'explication en est facile : le commerce vend sous le nom d'essence de santal des produits provenant de toutes variétés de bois de Santal, souvent vieux et altérés. M. Midy, au contraire, emploie exclusivement le Santal frais de Mysore, dont il a distillé cette année un million de kilogrammes. Cette essence fine, suave et pure, ne fatigue jamais l'estomac et guérit en 48 heures les affections qui exigeaient des semaines et des mois de traitement avec le copahu, le cubèbe ou les injections. Comme garantie chaque capsule porte le nom Midy.

La statistique des médicaments employés dans les hôpitaux de Paris constate l'efficacité du traitement par le Santal, si largement popularisé par M. Midy. En effet, la consommation du copahu et du cubèbe dans ces établissements, a diminué de plus de moitié, tandis que celle de l'essence de Santal est en grande augmentation. Le Santal frais de Sysore que distille et emploie exclusivement M. Midy est celui qui produit les résultats les plus rapides; aussi faut-il exiger sur chaque capsule le nom de Midy. 18616

A. BOUTRY, ENTREP.
36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 juin. — Dès aujourd'hui l'incident Suisse-Allemand est considéré comme beaucoup moins inquiétant et devant conserver un caractère purement diplomatique. La fermeté des cotes de Londres, de Vienne et de Berlin est très rassurante et notre marché a repris en clôture une allure beaucoup plus satisfaisante.

La séance d'hier et la lourdeur des bourses précédentes ont contribué à la formation d'un découvert qui deviendra sous peu, l'élément d'un mouvement de reprise important. Mais dans la situation actuelle, encore très obscure, nous ne saurions blâmer la prudence avec laquelle la spéculation se comporte. Les cours actuels sont du reste très satisfaisants encore et une fois le calme revenu il ne sera pas difficile de les améliorer.

La clôture est d'autant meilleur que le début pouvait faire craindre la continuation de la panique. Le 3 0/0 après avoir ouvert à 86,15 finit à 86.32. Le 4 1/2 104.40. Les fonds étrangers enregistrent tous une légère plus-value.

L'italien a côté 97 francs et clôture à 96.90. L'Extérieure 75 3/4, le Hongrois 86 7/8, le Turc 16.52. Les divers fonds russes sont meilleurs.

Les valeurs de crédit sont sans changements. Foncier 1330, Suez 3252, Banque de Paris 757, Crédit Lyonnais 670. Le Rio est meilleur à 278 avec de bonnes demandes de Londres. Les valeurs ottomanes conservent leurs cours précédents, la Banque 534, l'Egypte 458. Les obligations argentins sont demandées à 455 fr. La Galicia se tient aux environs de 37 francs.

BULLETIN INDUSTRIEL

ET COMMERCIAL

Le commerce des textiles entre la France et l'Italie pendant les quatre premiers mois de 1889.

La France a expédié en Italie de janvier à fin avril de cette année : 1 276 600 kilos de laine brute et déchets de laine, contre 1 520,000 k., dans la période correspondante de 1888, soit 243 400 k. de moins cette année.

Les laines filées, de 76.000 k. en 1888 sont tombées à 48 200 k. en 1889, déficit 27 800 k. En tissus de laine 336 000 k. étaient sortis de France l'Italie en 1888 et seulement 305.400 k. en 1889, soit une perte de 130.600 k. Les dentelles de laine ont diminué de 90 200 k. : en 1888 125 600 k. et 30 400 k. seulement en 1889.

Les tissus de soie ne sont pas plus favorisés : de 3.617 700 k. en 1888 ils n'arrivent plus qu'à 2 187 400 k. en 1889 soit un écart en moins de 1.230.300 k.

Le mouvement général du commerce entre les deux pays se résume par les chiffres suivants :

Exportation de l'Italie en France	
Produits naturels et matières premières	116.700.000
Produits alimentaires	161.600.000
Produits manufacturés	17.100.000
Marchandises non énumérées	12.300.000
Soit au commerce spécial	307.700.000
Exportation de la France en Italie	
Produits naturels et matières premières	71.400.000
Produits alimentaires	10.400.000
Produits manufacturés	94.600.000
Marchandises non énumérées	15.700.000
Soit au commerce spécial	192.100.000

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 14 juin.

(*De notre correspondant particulier*)

Laines. — Le disponible est calme et ne présente pas de changement notable, nous n'avons eu qu'une demande très limitée à laquelle il n'a pas été donné suite. Les prix bien que sans variation sensible clôturent plutôt faciles dans l'ensemble. A terme il s'est traité quelques petites affaires dont une partie hier soir après la cote. La situation du marché, en somme, reste inchangée. En clôture les cours ont été baissés de 0,50 c. pour le mois de décembre, les autres mois ont été laissés sans changement. Les arrivages se sont élevés à 16 b. débarquées par le *Frederic Frank* venu de Hambourg. Les transactions se répartissent de la façon suivante :

Disponibles : nulles.

A terme : Hier soir, 50 septembre 177,50, 25 décembre 174.50.

Aujourd'hui, 50 juillet 177,50, 25 septembre 177,50, 75 octobre 178 à 177,50, 25 décembre 175.

Cotons. — Marché calme mais à prix très raidissants pour le disponible. La consommation s'est bornée à opérer pour ses besoins les plus urgents, aussi avons-nous eu un chiffre de ventes peu élevé. On a fait du low-middling Louisiane à 74 fr., du strict low-middling dito à 76 et du middling dito à 77.50, quelques lots de St-Louis ont trouvé preneurs à 77.50. Le livrable par navires est resté sans affaires connues. Le terme est très calme et ne donne lieu qu'à des transactions peu actives par suite de l'absence de vendeurs. Les cours de cloture ont été établis avec un recul de 1/8 à 2/8 pour les mois de cette campagne et sans changement pour ceux de la prochaine campagne. Les importations ont été de 123 balles de Savanilla, et 171 balles de Liverpool. Voici le détail des ventes :

Disponibles : 289 New-Orléans, 70 à 77,50; 25 Peelers, 76; 25 Géorgie, 72; 134 St-Louis, 77,50.

A terme : 150 juin, 70,50 5/8; 50 août, 70,50.

Indigos. — De gré à gré on a traité 25 sur Guatémala disponible à prix non divulgué.

Le terme est calme et la cote sans changement, on ne signale pas d'affaires.

Bois de teinture. — Dans les bois de campêche, on a traité 110 tx Carmen, disponible 3e coupe de Marseille à 11.50 des 50 k. En Quebracho on a vendu à livrer par steamer en mer 200 tx à 91.50 des 50 k.

Laines

Buenos-Ayres, 13 juin.

Agio sur l'or : 62 3/4 0/0.

Le Havre, 15 juin.

En disponible, il a été traité 50 balles Algérie débris lavés, à fr. 127.50 les 100 kil.

Le Havre, 15 juin, 9 h. 05 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 102 balles Buenos-Ayres et 48 b. Algérie.

Expédition directe : 40 balles Buenos-Ayres.

Ventes : 144 balles Algérie, de 85 à 127.50 ; 23 b. Tunisie ; 1.251 b. Espagne, de 132.50 à 147.50. Prix toujours fermes.

Stock : 634 balles Buenos-Ayres ; 40 b. Montevideo ; 802 b. Chili ; 38 b. Pérou ; 48 b. Algérie ; 525 b. Espagne ; 10 b. Salonique ; 395 b. Smyrne ; 85 b. Bombay ; 7 b. Bande Orientale ; 68 b. Indes ; 2.494 b. Russie ; 23 b. Tunisie et 292 b. poil de chameaux.

A terme : vente 725 balles, de 167 à 177 50. La clôture est soutenue. Il y a acheteurs sur les mois rapprochés à la cote.

Anvers, 15 juin.

En disponible, il a été traité 540 balles La Plata et 342 b. Cap.

Marseille, 13 juin.

On a vendu 13 balles Chypre, à fr. 100 et 28 b. Corse noire, à fr. 67.50.

Liverpool, 14 juin.

La prochaine série d'enchères des laines des Indes commencera le 23 juillet.

Les arrivages depuis la dernière série, s'élèvent à 4.834 balles ; les anciennes existences tenues par importateurs à 2.833 b. et les anciennes existences en secondes mains, à environ 4.000 b. Total 11.667 b.

Le marché aux laines anglaises reste ferme, mais les prétentions raidies de la part des détenteurs de la nouvelle tonte, ont l'effet de diminuer les transactions.

Sur place nous n'avons qu'un petit courant de détail en provenances étrangères à enregistrer.

Posen, 13 juin.

La foire aux laines est terminée et le solde des fines laines a été vendu aujourd'hui, les détenteurs s'étant soumis à des concessions ultérieures. Il ne reste plus maintenant que quelques lots de laines mal conditionnées invendus. Recettes totales 12,034 qtx (dont 315 qtx très fines, 821 qtx fines, 6811 qtx moyennes fines et 1087 qtx laines ordinaires) contre 19,107 qtx en 1888. On a payé : fines laines 168 à 180, moyennes fines 150 à 165, moyennes bonnes 130 à 145, laines de paysans 112 à 120 et laines non lavées 50 à 58 Rm.

Konigsberg, 13 juin.

Arrivages jusqu'à ce jour 3500 qtx. Lavage excellent. Tendance plus faible, prix circa 3 Rm plus bas que hier.

Thorn, 13 juin.

Recettes à la foire de cette année 1000 qtx laines lavées et 260 qtx non lavées. Bonne demande pour bonne marchandise lavée ainsi que pour laines en suint. On a payé 156 et 60 Rm. respectivement, ce qui est en hausse de 15 et 6 Rm. sur les cours de l'an dernier. Les 3/4 des apports sont déjà vendus. — A midi le total des arrivages se composait de 150 qtx et le tout a été enlevé.

Landsberg, 13 juin.

Les arrivages pour la foire commençant demain se poursuivent avec entrain. Tendance ferme. Lavage excellent; le poids de la tonte est moindre que l'an dernier.

LE COMMERCE DES TISSUS AVEC LA PERSE

Voici la fin des notes données par M. E. F. Law, attaché commercial pour la Russie, la Perse et les provinces de la Turquie d'Asie, sur le commerce anglais et la concurrence étrangère dans le nord de la Perse.

Après les articles de coton, les importations les plus importantes dans le Nord de la Perse sont les lainages, le sucre et le thé. L'importation du thé venant d'Angleterre, via Trébizonde, et directement de l'Inde, via Bender-Allas, pour Khorassan, semble augmenter d'une façon soutenue.

Quant aux lainages, les manufacturiers anglais sont à présent entièrement éclipsés par les productions autrichiennes, mais il ne semble y avoir aucune raison pour que cet état de choses continue, et la question mérite l'attention des négociants anglais.

Suivant les rapports commerciaux annuels de M. le consul Longwortte, que j'ai toute raison de croire compilés avec un soin tout spécial, la valeur totale des articles de laine importés à Trébizonde en 1887, et envoyés en transit au Nord de la Perse a été approximativement de 72.000 liv. st. tandis que la valeur totale des textiles anglais de toutes sortes, à l'exclusion des articles de coton, n'a été que de 7 000 liv. st. Il doit par conséquent y avoir une importation annuelle d'au moins 65.000 liv. st. de lainages, par un port seul, dans lesquels l'Angleterre n'a pas de part ; et comme les importations de 1887 étaient exceptionnellement petites, il est évident qu'il y a ici une importante branche de commerce dont nous avons permis à nos concurrents de nous exclure, sans aucun avantage de leur côté.

En tant que j'ai pu m'en assurer, l'exclusion des lainages anglais, qui étaient, m'a-t-on dit, beaucoup demandés pour un temps, est due, d'abord à ce que les fabricants autrichiens ont commencé, il y a quelques années, à offrir à bon marché des articles de qualité inférieure mais de dispositions bien choisies. Quand ce fait s'est passé il a été signalé aux commerçants anglais afin qu'ils aient à lutter contre la concurrence, en produisant un article à meilleur marché encore ; c'est ce qu'ils ont fait, mais malheureusement tandis que jusqu'alors le drap anglais avait une haute réputation de qualité, on découvrit que les etoffes à bon marché produites alors n'avaient aucune valeur, et ne pouvaient en rien être comparées aux articles autrichiens.

Le fait parait être que, faute d'attention ou d'information convenable, les anglais n'ont pas remarqué que c'est une qualité moyenne qui commande le marché.

Il est tout naturel que la demande principale soit pour une qualité moyenne, car tous les persans, qui en ont les moyens, désirent avoir un long manteau de drap, mais la majorité ne peut dépenser le prix d'une étoffe réellement supérieure, tandis qu'en même temps leur vie, généralement rustique, rend nécessaire que le vêtement qu'ils portent soit solide.

Les étoffes très inférieures qui, si elles sont apparentes, se vendent bien dans quelques pays, seraient, avec les coutumes persanes, mises en lambeaux en un mois.

Je désire de plus attirer l'attention sur un nouvel article importé en Perse par les russes ; c'est une imitation de draps en coton, connue sous le nom de *boomazey* et dont j'envoie des échantillons car le commerce dans cette branche semble appelé à prendre des proportions importantes.

Le coton exporté pour la Russie, est aussi récolté pour une grande partie dans les provinces caspiennes, bien qu'une certaine quantité provienne du côté sud des montagnes. Ceci semble être un commerce progressant, en raison de l'extension de la culture, et du progrès dans la qualité, mais plus encore à cause de l'augmentation depuis 1887 des droits russes sur le coton importé au delà des frontières européennes et qui ont maintenant atteint un chiffre donnant aux produits persans une différence de 10 pour cent environ sur ceux qui sont importés par la Baltique et la Mer-Noire.

Le gros du coton persan est de qualité inférieure mais il est possible que quelques unes des meilleures puissent être importées en Europe, et par conséquent j'envoie un échantillon pris dans la province de Massanderan.

Le coût de transport du coton cultivé sur les bords de la mer caspienne à Batoum, ne doit pas être beaucoup plus élevé que le coût des plantations d'Amérique à la côte de l'Atlantique et la valeur locale est, bien entendu, minime en comparaison des prix américains.

L'exportation du coton persan par la route de Trébizonde est pratiquement nulle.

Concernant l'exportation de la laine de Perse en Russie, j'ai donné tous les détails utiles dans un mémoire spécial sur le sujet, et je puis, par conséquent, borner mes remarques à répéter que si les manufacturiers anglais désirent s'assurer de cette laine, ils n'ont qu'à payer les prix du marché à Baku ou à Tiflis, et que s'ils trouvent ces prix trop élevés, il est possible d'obtenir la laine à meilleur

MARCHÉS A TERME

Cours du 15 Juin 1889

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING						ANVERS (*par voie télégraphique*)							
	Peignés laines mères de La Plata et de l'Uruguay						Peignes Buenos-Ayres							
	TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE		QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1		QUALITÉ PEIGNÉ COURANT 2		*Français A*		*Français G*		*Allemands B*		*Allemands M*	
	Cours DE LA VEILLE	Cours du jour	Cours DE LA VEILLE	Cours du jour	Cours DE LA VEILLE	Cours du jour	Cours DE LA VEILLE	Cours du jour	Cours DE LA VEILLE	Cours du jour	Cours DE LA VEILLE	Cours du jour	Cours DE LA VEILLE	Cours du jour
Janvier	... »	... »	577 ½	77 ½	565 »	565 »	570 »	570 »	592 ½	590 »	582 ½	580 »	605 »	600 »
Février	... »	... »	577 ½	577 ½	565 »	565 »	570 »	570 »	592 ½	590 »	577 ½	572 ½	605 »	600 »
Mars	... »	... »	575 »	575 »	565 »	565 »	570 »	570 »	592 ½	590 »	575 »	570 »	605 »	600 »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Juin	610 »	610 »	585 »	585 »	565 »	567 ½	567 ½	562 ½	592 ½	590 »	590 »	585 »	605 »	600 »
Juillet	... »	... »	585 »	587 ½	567 ½	567 ½	567 ½	562 ½	592 ½	590 »	590 »	585 »	605 »	600 »
Août	... »	... »	585 »	585 »	567 ½	567 ½	570 »	565 »	592 ½	590 »	592 ½	590 »	605 »	600 »
Septembre	... »	... »	590 »	590 »	567 ½	567 ½	570 »	570 »	592 ½	590 »	592 ½	590 »	605 »	600 »
Octobre	... »	... »	590 »	590 »	567 ½	567 ½	570 »	570 »	592 ½	590 »	590 »	590 »	605 »	600 »
Novembre	... »	... »	587 ½	587 ½	567 ½	567 ½	570 »	570 »	592 ½	590 »	590 »	590 »	605 »	600 »
Décembre	... »	... »	585 »	585 »	567 ½	567 ½	570 »	570 »	592 ½	590 »	590 »	587 ½	605 »	600 »

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING								LE HAVRE (*par voie télégraphique*)				ANVERS (*par télégraphe*)	
	Laines en suint de Buenos-Ayres								Buenos-Ayres 1a BONNE COURANTE 36 0/0				Buenos-Ayres 1a COURANTE 34 0/0	
	TYPE 1 *Correspondant au type prima bonne courante à peigné du Havre*				TYPE 2 *Correspondant au type prima bonne courante à peigné d'Anvers*									
	Cours de la veille		Cours du jour		Cours de la veille		Cours du jour		cours de la veille		Cours du jour		Cours de la veille	Cours du jour
	de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	matin	soir	matin	soir		
Janvier	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	169 »	169 »	169 »	169 »	... »	... »
Février	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	168 »	168 »	168 »	168 »	... »	... »
Mars	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	167 »	167 »	167 »	166 »	... »	... »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	167 »	167 »	167 »	167 »	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Juin	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 ½	177 ½	177 »	177 »	165 »	165 »
Juillet	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 ½	177 ½	177 »	177 »	165 »	165 »
Août	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 ½	177 ½	177 »	177 »	165 »	165 »
Septembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 ½	177 ½	177 »	177 »	165 »	165 »
Octobre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 ½	177 ½	177 »	177 »	165 »	165 »
Novembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 ½	177 ½	177 »	177 »	... »	... »
Décembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	174 ½	174 ½	174 »	174 »	... »	... »